

Le Maire

Monsieur Patrick GUICHARD
Directeur Académique des
services de l'Education Nationale

28 Boulevard Charles Nédelec
13231 MARSEILLE CEDEX 1

Marseille, le 22 Juin 2015

N/REF/ CAB/LRP/KS/2015

Monsieur le Directeur Académique,

Je suis sollicité par plus d'une vingtaine de parents, qui souhaitent inscrire leurs enfants en classe de CP à l'école Capelette Laugier pour la rentrée prochaine 2015/2016.

Il s'avère que par manque de places ces enfants se retrouvent sans affectation et sans école pour les accueillir à la rentrée du fait que l'école Curtel qui devait être construite pour répondre aux besoins des familles n'a malheureusement pas pu l'être à temps en raison du refus du permis de construire par les services de la préfecture.

Madame Danièle CASANOVA, Adjointe au Maire en charge des écoles élémentaires et maternelles, a formulé une proposition qui constituerait une solution de scolarisation pour l'année concernée.

Cette proposition consisterait en l'ouverture d'une classe à l'école élémentaire Mireille Lauze et une seconde classe à l'école élémentaire Menpenti en attendant la livraison de la nouvelle école pour la rentrée 2016/2017.

Il me serait très agréable que vous puissiez prendre en compte la solution proposée par Madame Danièle CASANOVA, que je soutiens dans un souci d'apaisement des familles qui se retrouvent sans solution aucune pour la scolarisation de leurs enfants à la prochaine rentrée.

Par avance, je vous remercie de bien vouloir me tenir informé des suites qui seront réservées à ma demande.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Académique, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Le Maire

Lionel ROYER-PERREAUT
Député Suppléant des Bouches du Rhône